

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

Décision du Président n°2025-059

Objet : Culture – Mois du film documentaire – convention avec le Département du Territoire de Belfort

Le Président de la Communauté de communes des Vosges du sud,

Vu

- le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5211-9 et L5211-10,
- l'arrêté préfectoral n°90-2023-12-06-00003 du 6 décembre 2023 relatif aux statuts communautaires,
- la délibération n°043-2020 du 15 juillet 2020 portant délégations de pouvoir du conseil communautaire vers le Président et le bureau,

Considérant

- l'intérêt culturel d'organiser la projection du film « Le Monde est à eux », mardi 18 novembre 2025 à 20h, salle communale de Rougegoutte, dans le cadre du mois du film documentaire 2025, organisé par le Conseil départemental du Territoire de Belfort et avec la participation de la commune de Rougegoutte,

DECIDE

Article 1^{er} : de signer avec le Conseil départemental du Territoire de Belfort la convention qui détermine les modalités de l'organisation conjointe de la représentation susmentionnée,

Celles-ci prévoient notamment :

- la gratuité de la mise à disposition de la salle des lieux de projection,

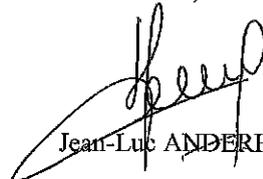
Article 2 : ampliation de cette décision sera adressée à :

- SGC Belfort 2.

Visa préfectoral

Etueffont, le 19 septembre 2025.

Le Président,



Jean-Luc ANDERHUEBER.

